

Le Bonnet Rouge

Quotidien Républicain du soir
5 centimes — PARIS ET DÉPARTEMENTS — 5 centimes

Rédaction et Administration : 16, rue du Croissant, PARIS
Téléphone : CENTRAL 69-70

Les Annonces sont reçues à l'Administration du Journal

Adresse Télégraphique : BONNETROUGE-PARIS

ADMINISTRATEUR : Paul RAOULT

ABONNEMENTS

	Trois mois	Six mois	Un an
Paris	5 fr.	9 fr.	18 fr.
Départements	6 fr.	11 fr.	20 fr.
Union Postale	9 fr.	16 fr.	32 fr.

Secrétaire Général : Eugène MERLE

RÉDACTEUR EN CHEF :

Miguel ALMEREYDA

LE CAS PERCIN

Le Ministre de la Guerre vient d'adresser à M. le Général Percin, ancien commandant de la première région de Lille, la lettre suivante :

Comme suite à l'audience que je vous ai accordée, le lundi 8 février, et pour donner satisfaction à la demande que vous m'avez exprimée au cours de cette audience, j'ai l'honneur de vous confirmer par écrit ce que je vous ai verbalement déclaré, à savoir qu'il est absolument établi que vous n'êtes en rien responsable de l'évacuation de Lille au mois d'août 1914.

D'autre part, j'ai pris note du désir que vous m'avez manifesté d'être appelé à un emploi d'activité, et il est bien entendu que je me réserve, le cas échéant, de faire appel à vos services au même titre qu'à ceux des autres officiers généraux du cadre de réserve.

A. MILLERAND.

L'Emprunt Bulgare

L'emprunt bulgare conclu, il y a quelques mois, à Berlin, et dont on ne parlait plus guère, revient à l'ordre du jour des préoccupations diplomatiques. Et ainsi se témoigne la présence simultanée à Rome du prince de Bulow et de M. Ghenadiéff.

Que signifie exactement la publicité donnée à cet accord antérieur à la guerre et dont les modalités restent encore imprécises ? Il est bien probable que les deux parties, l'Allemagne et la Bulgarie, n'y donnent pas la même interprétation. On le traitait lui-même, sous le fait de la publicité, il est indéniable qu'il y a une manœuvre diplomatique.

L'Allemagne redouble d'efforts pour rejeter l'Italie et la Bulgarie hors de la voie où leurs meilleurs amis veulent la pousser. Jusqu'ici elle n'est pas parvenue à leur arracher des paroles très explicites et des engagements définitifs.

L'Italie et la Bulgarie, malgré tous les arguments du prince de Bulow, continuent à se réserver. Tour à tour, elles sourient au tentateur, puis reprennent un visage énigmatique. Cette attitude finit par agacer légèrement la Wilhelmstrasse et aussi, disons-le, les hommes d'Etat de la Triple-Entente. Pour tirer la Bulgarie du mutisme où elle s'obstine, M. de Bethmann-Hollweg emploie la manière forte. Il cherche à déshonorer sa future alliée en dévoilant, qu'en une certaine circonstance, elle a reçu le

prix de ses faveurs promises et que maintenant il faut coucher.

Et alors, nous apprenons que la Bulgarie, ruinée après la seconde guerre balkanique, n'a pas craint de s'engager dans des combinaisons financières qui seront, si elles se réalisent, l'éternel déshonneur de ses financiers et de ses diplomates. Nous constatons, qu'ayant réclamé cinq cents millions, l'Allemagne lui en a offert cent soixante quinze à 7 et demi p. 100, et qu'elle désire cependant ne les lui payer que par tranches de dix millions, comme si elle se méfiait par avance des déceptions que pourrait lui causer sa fréquentation bulgare.

D'un autre côté, la Bulgarie n'est peut-être pas fâchée, au moment où elle affecte une hésitation de plus ou moins de bon aloi, de donner cette impression à ses voisins balkaniques qu'elle n'est pas encore complètement décidée à trahir la cause commune et que l'on peut, en y mettant le prix, obtenir sa neutralité effective, voire même sa collaboration contre la Turquie.

Et c'est bien ce qui nous force à conclure, une fois de plus, que pour en arriver à il faut que les hommes d'Etat bulgares du parti stambouloviste aient senti le choc de la cavalerie de Saint-Georges.

Plaignons-les et attendons la suite.
G. BROUVILLE.

La Réparation

Depuis six mois l'infâme légende circulait.

Il avait trahi.

Il était l'époux d'une allemande.

Il entretenait des intelligences avec l'ennemi.

Il avait livré la place qu'il commandait après entente avec l'envahisseur.

Le crime avait, d'ailleurs, reçu son châtiement : le traître était fusillé.

Certains se montraient moins sévères, mais la précision de leurs affirmations n'y perdait rien.

Il s'était révélé incapable, ramolli, gaga.

Il avait conservé en poche un ordre de première importance qui devait assurer la jonction des armées alliées.

Il avait envoyé un régiment de territoriaux en place d'un régiment d'active.

Ceux-là ne le donnaient pas comme fusillé. Il était simplement destitué et prisonnier, au Cherche-Midi.

Puis, vinrent les amis, les bons amis, ceux que les aboiements des chacals intimident, ceux aussi qui vous assassinent deux fois sous couleur de vous sauver d'un trépas honteux.

Pauvre Percin ! Il est devenu fou... Ça peut arriver à tout le monde... N'insistons pas... c'est assez douloureux...

L'infamie a fait son chemin. Elle s'est propagée partout. Elle a fait le tour des dépôts. Elle a suivi les régiments dans leur marche. Elle est entrée dans les tranchées. Elle a passé la frontière.

J'en ai trouvé les échos sur tout le territoire et dans tous les milieux, sur le front, à Meaux, parmi des soldats du génie, alors que le canon allemand tonait encore au-dessus de nos têtes ; à Soissons, pendant que les 77 prussiens, installés à Pasty-Vauort, crachaient la mort sur la ville ; à Pierrefonds, dans la bouche d'officiers cultivés et pondérés, dans le Midi, il y a quelques jours, parmi les mutilés de Charleroi, qui ne prononcent plus le nom de Percin qu'avec un hoquet de dégoût et une flamme de vengeance dans les yeux ; rue de Valois même ! et jusque dans les rédactions républicaines ! ! !

Ce sera mon honneur de journaliste d'avoir le premier crié que le chef intrépide, le technicien remarquable, le patriote passionné, le républicain fervent qu'est Percin ne pouvait pas avoir failli. Ce sera la gloire de ce journal de s'être attaché, sans jamais se lasser, sans jamais laisser passer une occasion, contre l'hostilité des uns, contre l'indifférence des autres, contre la Censure elle-même, à réhabiliter aux yeux de l'opinion publi-

que le soldat sans peur et le citoyen sans reproche.

Maintenant, c'en est fini.

Ce que nos articles, ce que les documents n'ont pu faire, la lettre du ministre de la guerre le réalisera.

Elle établit, avec l'autorité qui s'attache non seulement à la fonction de M. Millerand, mais aussi à son caractère, que le général Percin a été la victime d'une abominable cabale. Et le fait que le ministre déclare se réserver le droit de faire de nouveau appel à la compétence du général prouve que le soldat n'a point démerité.

Pour tardive que soit la réparation, il faut féliciter le ministre de la guerre d'avoir mis un terme au martyre d'un homme qui est une de nos gloires militaires et que la France repentante eût dû associer dimanche dernier dans son hommage reconnaissant aux artisans du 75.

La lettre du ministre entrera ce soir comme un bienfait dictame dans le cœur de tous les bons Français.

Vive Percin !

Miguel ALMEREYDA.

P.-S. — M. Charles Maurras a consacré, dans l'Action Française de mardi, un long article au cas Percin.

Dans cet article, M. Maurras s'élève contre un tract consacré à la défense du général dans lequel l'Action Française est donnée comme un des journaux ayant mené campagne contre Percin.

M. Maurras a raison de protester. L'attitude de l'Action Française a été parfaitement correcte en toute cette affaire. J'ai eu personnellement l'occasion de le dire, il y a plus de deux mois, aux auteurs du tract en question.

Je dis aux auteurs, car contrairement à ce que dit M. Maurras, le général Percin n'est pour rien dans l'impression de ce tract et dans la rédaction du « chapeau » qui contient les attaques contre l'organe royaliste.

Autre chose. M. Maurras se flatte d'avoir été le premier à citer, il y a six jours, le nom de Percin comme un des hommes qui ont une part dans le 75. M. Maurras ajoute même que c'est à la suite de cette citation que toute la presse républicaine a découvert le rôle de Percin. Il est permis d'avoir bonne opinion de soi. Tout de même, M. Maurras exagère un peu !

Faut-il lui adresser les collections des journaux, le Bonnet Rouge et la Guerre Sociale entre autres, où le rôle de Percin, dans la mise au point de notre canon, est minutieusement décrit pour qu'il voie combien sa superbe est enfantine ?

M. A.

LA GUERRE

“Le mouvement de la retraite des Russes en Bukovine est manifestement stratégique”

Sur le Front occidental

EN BELGIQUE. — Le communiqué d'hier ne mentionne qu'une activité d'artillerie intermittente au cours de laquelle Furnes et Ypres furent de nouveau bombardées.

Furnes est une très vieille cité de la Flandre occidentale. En 1297 Philippe le Bel y remporta une victoire célèbre sur les Flamands dans une expédition qui n'avait certes pas la grandeur du but qui nous unit aujourd'hui à nos amis belges.

La ville est située à 9 kilomètres 500 au sud-ouest de Nieupoort et à 22 kilomètres à l'est-nord-est de Dunkerque.

Dans ce combat d'artillerie signalé par le communiqué, le feu des batteries belges a détruit une ferme défendue par les Allemands et mis en fuite les défenseurs.

Le bulletin du Bureau de la Presse n'indique pas l'emplacement de cette ferme ; il s'agit vraisemblablement d'une des nombreuses installations agricoles établies sur les rives de l'Yser.

D'autre part, les troupes belges opèrent plus particulièrement dans le secteur de Pervyse.

EN FRANCE. — L'action est généralement ralentie. Dans la journée du 8 février, deux centres d'activité intensive persistent cependant : ces centres correspondent à la région de La Bassée, en Artois, et au bois de la Grurie, en Argonne.

En Artois, à 6 kilomètres de la route de Béthune-La Bassée, nous avons réoccupé un moulin où l'ennemi avait réussi à s'installer. (Comm. off.)

Le moulin dont il s'agit est probablement l'ancien moulin à vent situé à moins de cent mètres au sud de la route de Béthune à Lille et à une distance égale à l'est du chemin — actuellement impraticable — qui se détache de la route de Vermelles pour rejoindre le chemin de halage du canal d'Aire à La Bassée, en passant au levant de Courchay.

En Argonne, les combats qui se poursuivaient autour de Baguelle, dans le bois de la Grurie, se sont achevés sans résultat de part et d'autre. Les troupes engagées ont réciproquement conservé les positions qu'elles occupaient au début de l'action.

Le pavillon forestier de Baguelle est situé en bordure, au nord de la route qui conduit de Servon à Varennes-en-Argonne. Cette voie n'est praticable qu'en bonne

saison, comme la plupart des voies forestières, c'est-à-dire des chemins en sol naturel, traversant les étendues sylvaines.

Au nord du pavillon de Baguelle, le plateau se poursuit couvert de massifs inextricables, bien au-delà de Fontaine-aux-Bâtons. Au sud de la route de Varennes, se creusent un assez profond ravin, au fond duquel nait le ruisseau de la Fontaine-aux-Chaumes.

La variété des accidents topographiques, la nature argileuse du sol et la densité des taillis expliquent bien les difficultés de la lutte et justifient les alternatives d'avance et de recul que l'on doit fréquemment enregistrer.

Dans cette partie de l'Argonne, nous progressons par « à-coups », mais notre avance, pour lente qu'elle puisse être, n'en demeure pas moins évidente.

Sur le reste du front, la journée n'a été marquée que par des combats d'artillerie.

Les batteries allemandes ont lancé sur Soissons des obus incendiaires. Dans la vallée de l'Aisne et sur le front champagne, notre artillerie a maîtrisé le feu des pièces allemandes.

Sur le Front oriental

Londres, 9 février. (Retardée.) — Le Daily Telegraph reçoit de Petrograd :

Un nouveau et subtil changement de situation s'est produit sur le front oriental.

L'ennemi semble avoir abandonné ses tentatives pour forcer les lignes russes de la zone sud-est de la Bukovine.

Les Allemands ont également envoyé en toute hâte des renforts en Prusse orientale et pris l'offensive dans la vallée de la She-shappa, mais jusqu'à présent sans succès.

On ne sait encore si ces mouvements sont liés les uns aux autres.

Dans les Carpates, malgré le léger recul des troupes russes, la situation générale semble très satisfaisante.

De son côté, le correspondant du Morning Post à Petrograd télégraphie :

Les Russes rencontrent une résistance acharnée en Prusse orientale, où l'ennemi a été renforcé.

Le mouvement de retraite des Russes en Bukovine est manifestement stratégique.

R. Lecointre-Patin.

Dernières Dépêches

En Angleterre

ON AUGMENTE LE PERSONNEL DE LA MARINE ANGLAISE

Londres, 10 février. — Un rapport parlementaire, publié hier soir, demande des crédits supplémentaires, en raison d'une augmentation du personnel de la marine de trente-deux mille officiers et marins.

Le Parlement ayant précédemment adopté un projet d'accroissement de 218.000 officiers et marins l'effectif de ce personnel, celui-ci se trouve augmenté, au total, pour cette année, d'un quart de million d'hommes.

En Pologne

LE TSAR A KIEFF

Petrograd, 9 février. (Retardée.) — Le tsar arrivera à Kieff ce matin mardi. Il se rendra à la cathédrale Sainte-Sophie et visitera les hôpitaux.

Sur Mer

DANS LA BALTIQUE

La surveillance des navires de guerre

Londres, 9 février. (Retardée en transmission.) — Une dépêche de Stockholm au « Morning Post » annonce que huit croiseurs allemands effectuent actuellement des patrouilles dans le détroit de Sund, en vue du cap Falsterbo, et examinent tous les steamers qui passent.

DANS LA MER NOIRE

Le Breslau réapparaît

Londres, 9 février. (Retardée.) — De Petrograd au « Morning Post » :

« Le « Breslau » est apparu samedi matin devant Batoum et a tiré vingt coups sur plusieurs canonnières russes. Il a pris le

La journée du 9 février n'a été marquée que par des combats d'artillerie, assez intenses sur quelques points du front, notamment sur l'Aisne et en Champagne.

Une seule action d'infanterie, peu importante d'ailleurs, est signalée en Lorraine au nord-est de Manonville, où un des nos détachements a repoussé des postes ennemis du Rembois sur Leintrey.

monce ; 3° sur un navire de commerce sans défense, chargé de femmes, enfants et vieillards ; 4° sans aucune utilité militaire stratégique ou navale et sans autre résultat possible que le meurtre d'individus inoffensifs et la destruction d'un navire de commerce en dehors de toute capture, et de toute possibilité ultérieure de procédure et de jugement de prise.

Si, en dehors d'une loi émise, c'est un principe acquis du droit des gens maritime que les navires de commerce ennemis capturés ne peuvent être détruits sous condition d'en mettre en sécurité l'équipage, les passagers et les papiers de bord, et sous réserve de la décision d'une Cour de prise, jamais, même aux époques les plus barbares de l'histoire navale, aucune marine n'avait souillé son pavillon d'un crime semblable à celui de la marine impériale allemande qui n'a même pas pour prétexte le lucre d'un acte de piraterie.

De semblables attentats ne sont même pas dignes d'une protestation. Mais le gouvernement de la République croit agir dans l'intérêt commun du monde civilisé en portant publiquement les faits à la connaissance des autres gouvernements qui, comme lui, avaient reçu cette déclaration solennelle faite par le gouvernement impérial allemand devant toutes les puissances : « Les officiers de la marine allemande, je le dis à voix haute, remplissent toujours de la manière la plus stricte les devoirs qui découlent de la loi non écrite de l'humanité et de la civilisation. »

L'attaque du navire français et de ses passagers a été accomplie par le bâtiment de la marine impériale allemande : 1° sans cesse montrer ses couleurs ; 2° sans visite, arrêt ou se-

UN MEMORANDUM FRANÇAIS AUX PUISSANCES

Un sous-marin allemand ayant, il y a quelques semaines, torpillé le vaisseau de commerce français « Amiral Ganteaume », une enquête avait été ordonnée par le ministre de la marine.

Les divers rapports reçus par le département, notamment celui du commandant du navire et ceux des autorités commandant le front de mer de Boulogne et de Calais ont été portés à la connaissance des pays neutres.

Le gouvernement français, en les remettant dans le courant de janvier aux représentants de ces pays accrédités à Paris, a accompagné ces documents d'un mémorandum, dont l'importance s'est accrue par la publication d'un récent décret de l'empire allemand, et dont nous donnons ci-après les passages les plus importants :

L'attaque du navire français et de ses passagers a été accomplie par le bâtiment de la marine impériale allemande : 1° sans cesse montrer ses couleurs ; 2° sans visite, arrêt ou se-

COMMUNIQUÉ OFFICIEL

TROIS HEURES

La journée du 9 février n'a été marquée que par des combats d'artillerie, assez intenses sur quelques points du front, notamment sur l'Aisne et en Champagne.

Une seule action d'infanterie, peu importante d'ailleurs, est signalée en Lorraine au nord-est de Manonville, où un des nos détachements a repoussé des postes ennemis du Rembois sur Leintrey.

monce ; 3° sur un navire de commerce sans défense, chargé de femmes, enfants et vieillards ; 4° sans aucune utilité militaire stratégique ou navale et sans autre résultat possible que le meurtre d'individus inoffensifs et la destruction d'un navire de commerce en dehors de toute capture, et de toute possibilité ultérieure de procédure et de jugement de prise.

Si, en dehors d'une loi émise, c'est un principe acquis du droit des gens maritime que les navires de commerce ennemis capturés ne peuvent être détruits sous condition d'en mettre en sécurité l'équipage, les passagers et les papiers de bord, et sous réserve de la décision d'une Cour de prise, jamais, même aux époques les plus barbares de l'histoire navale, aucune marine n'avait souillé son pavillon d'un crime semblable à celui de la marine impériale allemande qui n'a même pas pour prétexte le lucre d'un acte de piraterie.

De semblables attentats ne sont même pas dignes d'une protestation. Mais le gouvernement de la République croit agir dans l'intérêt commun du monde civilisé en portant publiquement les faits à la connaissance des autres gouvernements qui, comme lui, avaient reçu cette déclaration solennelle faite par le gouvernement impérial allemand devant toutes les puissances : « Les officiers de la marine allemande, je le dis à voix haute, remplissent toujours de la manière la plus stricte les devoirs qui découlent de la loi non écrite de l'humanité et de la civilisation. »

L'attaque du navire français et de ses passagers a été accomplie par le bâtiment de la marine impériale allemande : 1° sans cesse montrer ses couleurs ; 2° sans visite, arrêt ou se-

UN MEMORANDUM FRANÇAIS AUX PUISSANCES

Un sous-marin allemand ayant, il y a quelques semaines, torpillé le vaisseau de commerce français « Amiral Ganteaume », une enquête avait été ordonnée par le ministre de la marine.

Les divers rapports reçus par le département, notamment celui du commandant du navire et ceux des autorités commandant le front de mer de Boulogne et de Calais ont été portés à la connaissance des pays neutres.

Le gouvernement français, en les remettant dans le courant de janvier aux représentants de ces pays accrédités à Paris, a accompagné ces documents d'un mémorandum, dont l'importance s'est accrue par la publication d'un récent décret de l'empire allemand, et dont nous donnons ci-après les passages les plus importants :

L'attaque du navire français et de ses passagers a été accomplie par le bâtiment de la marine impériale allemande : 1° sans cesse montrer ses couleurs ; 2° sans visite, arrêt ou se-

UN MEMORANDUM FRANÇAIS AUX PUISSANCES

Un sous-marin allemand ayant, il y a quelques semaines, torpillé le vaisseau de commerce français « Amiral Ganteaume », une enquête avait été ordonnée par le ministre de la marine.

Les divers rapports reçus par le département, notamment celui du commandant du navire et ceux des autorités commandant le front de mer de Boulogne et de Calais ont été portés à la connaissance des pays neutres.

Le gouvernement français, en les remettant dans le courant de janvier aux représentants de ces pays accrédités à Paris, a accompagné ces documents d'un mémorandum, dont l'importance s'est accrue par la publication d'un récent décret de l'empire allemand, et dont nous donnons ci-après les passages les plus importants :

L'attaque du navire français et de ses passagers a été accomplie par le bâtiment de la marine impériale allemande : 1° sans cesse montrer ses couleurs ; 2° sans visite, arrêt ou se-

UN MEMORANDUM FRANÇAIS AUX PUISSANCES

Un sous-marin allemand ayant, il y a quelques semaines, torpillé le vaisseau de commerce français « Amiral Ganteaume », une enquête avait été ordonnée par le ministre de la marine.

Les divers rapports reçus par le département, notamment celui du commandant du navire et ceux des autorités commandant le front de mer de Boulogne et de Calais ont été portés à la connaissance des pays neutres.

Le gouvernement français, en les remettant dans le courant de janvier aux représentants de ces pays accrédités à Paris, a accompagné ces documents d'un mémorandum, dont l'importance s'est accrue par la publication d'un récent décret de l'empire allemand, et dont nous donnons ci-après les passages les plus importants :

L'attaque du navire français et de ses passagers a été accomplie par le bâtiment de la marine impériale allemande : 1° sans cesse montrer ses couleurs ; 2° sans visite, arrêt ou se-

Une Ordure

La Libre Parole reproduit ce matin, d'après un journal suisse, une information qui a entraîné dans toutes les feuilles réactionnaires du Midi : « La vérité sur le voyage de Caillaux au Brésil ».

Disons simplement de cette ordure que de la première à la dernière ligne, l'information est de pure fantaisie.

Mais tous les moyens, y compris le mensonge, ne sont-ils pas bons pour « tomber » un homme coupable d'être un ferme démocrate et un ministre dont la politique républicaine inquiète l'égoïsme des classes riches et gêne les touchés combinatoires des réacteurs ?

Au Palais-Bourbon

LES INTERETS DE LA NATION

La vie parlementaire se poursuit dans le calme et avec méthode ; dans les couloirs, les conversations restent animées sans être bruyantes ; les événements quotidiens sont commentés sagement ; aucune intrigue ne se noue contre les destinées du gouvernement.

C'est le règne de la sagesse.

Mais si les parlementaires renoncent à discuter publiquement les actes ministériels, ils n'ont en aucune façon abandonné leur droit de contrôle dans les Commissions. Au contraire, ils tiennent à se renseigner avec une grande exactitude sur la situation. Ils veulent montrer à la nation qu'ils sont les véritables défenseurs de ses intérêts.

Les commissions du budget et de l'armée ont, à cet effet, un travail délicat à accomplir.

La première s'en acquitte avec vigilance dans ses sous-commissions ; la seconde cherche à exorciser sur place la contrainte insupportable.

Les services mis en cause ne se prêtent pas toujours avec célérité à l'examen dédaigné par la commission ; ils retardent la solution par des réponses évasives ou par des demandes de délai. Ils semblent mécontents de l'ingérence parlementaire dans les affaires militaires.

Ces mauvais vouloir n'empêchent pas les représentants du pays de faire leur devoir. Ils ne veulent pas que des actes délictueux soient amnistiés sous le prétexte de « nécessité » envers la défense nationale ; ils veulent que les profiteurs rendent gorge.

La commission du budget accomplira, à cet effet, tout son devoir.

La commission de l'armée n'a qu'un but : améliorer toujours la situation matérielle du soldat.

Elle demande au ministre de la guerre de la renseigner sur l'habillement, l'équipement, la nourriture du soldat en campagne.

Elle insiste pour se rendre compte, elle-même, des modifications à apporter ; elle suit qu'agissant ainsi, elle sert les intérêts de la défense nationale.

Les députés veulent avoir toute tranquillité. Les députés veulent avoir toute tranquillité.

Pendant que les commissions accomplissent cette œuvre nationale, les groupes songent aux répercussions économiques que produira la guerre.

Le parti radical examine, discute et traite la question si complexe des rapports de propriétaires et locataires.

Il écarte la proposition de la diminution forfaitaire et il se déclare partisan de la constitution de commissions cantonales qui arbitreront chaque situation particulière.

M. Emile Bender, député du Rhône, est chargé de présenter un rapport.

Dès que la commission de réforme judiciaire sera saisie de tous les projets, elle commencera à élaborer un texte précis. La discussion en séance publique viendra pendant la session ordinaire.

Puisse la loi intervenir régler d'une façon équitable la redoutable question du paiement des loyers.

LA SUPPRESSION DE L'ABSINTHE ET LES LIMITATIONS DE DEBITS

La Chambre commencera demain la discussion des projets de lois supprimant la circulation de l'absinthe et limitant les débits de boissons.

Le vote définitif ne fait aucun doute, mais les débats dureront plus d'une séance. Plusieurs amendements seront défendus avec énergie par leurs auteurs.

L'Angleterre a encore besoin d'hommes

DECLARATIONS DE M. TENNANT A LA CHAMBRE DES COMMUNES

Londres, 9 février. (Retardée en transmission.) — M. Tennant, sous-secrétaire d'Etat à la Guerre, a déclaré à la Chambre des Communes :

« Le recrutement a donné des résultats satisfaisants. Au point de vue général, il n'y a pas lieu d'être mécontent ou inquiet ; mais il faut encore des hommes, et le pays a besoin, dans cette lutte pour la vie ou la mort, de tous les citoyens.

« Il sera peut-être nécessaire d'intervenir dans d'importantes industries. Aussi, est-il fait appel au parti ouvrier pour aider le gouvernement à organiser les forces des travailleurs, de telle sorte que les hommes ayant l'âge et les aptitudes physiques requises pour le service militaire, puissent être remplacés, pendant la guerre, par des femmes.

